

Le 18 septembre 2005.

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Bape,  
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bur. 2.10  
Québec,  
GIR 6A6

## NON À L'AUGMENTATION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messieurs,

Dans le cadre des audiences publiques du projet de construction de l'autoroute 30 au sud de Candiac, Delson et St-Constant, l'un des enjeux le plus important pour ses résidents est celui de la qualité de l'air .

En effet, à cause des vents dominants en provenance du sud-ouest, notre région sera quotidiennement soumise à un taux très élevé de pollution (comparativement à la situation actuelle) compte tenu des dizaines de millions de véhicules automobiles qui emprunteront cette voie ceinturant systématiquement les quatre villes de l'est de la MRC Roussillon. Nous avons déjà la pollution de l'Île de Montréal, celle de la route 132 avec tous les feux de circulation et ses embouteillages quotidiens et maintenant, on veut nous imposer celle provenant de l'autoroute 30 dont la localisation projetée se situe à proximité de la zone urbaine, directement en zone verte, le poumon d'air frais où des dizaines de milliers de citoyens avaient choisi de s'établir pour la qualité de son air et la tranquillité de la campagne.

Combien de tonnes de monoxyde de carbone additionnel allons-nous respirer suite à la réalisation de ce projet? Pourquoi les citoyens de notre région accepteraient-ils cette pollution supplémentaire suite à une promesse politique et partisane?

Pourquoi la santé de nos enfants devrait-elle être mise en cause? Parce qu'un gouvernement ne peut accepter que le précédent a fait quelque chose de bien? Nous avons déjà une route nationale, la 132 qu'on pourrait aménager en autoroute. Pourquoi multiplier les sources de pollution?

Le gouvernement, les élus locaux auraient intérêt à bien écouter leur population. Ce projet va à l'encontre du gros bon sens.

*Mari Thérèse Lavoie*